

## **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS**

**PROCÈS-VERBAL** de la rencontre du conseil d'établissement de la Polyvalente des Quatre-Vents tenue le **mercredi 24 septembre 2025** à 18 h 30 dans la bibliothèque, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :** M<sup>mes</sup> Émilie Bergeron (par. subs.), Lisa Brisson, Natacha Côté, Véronique Cloutier, Nadine Gagnon, Marie-Josée Larouche, Julia-Rose Maron (élève), Janot Pagé Kroft, Annick Pagé, Catherine Potvin, Laura Saulnier, Élise St-Pierre et M. Éric Simard.

M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout, directrice.

M<sup>me</sup> Ginette Naud, secrétaire d'assemblée.

### **ABSENTE :**

M<sup>me</sup> Mireille De Launière.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

### **2. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ – APPROBATION (D)**

ATTENDU que M<sup>me</sup> Mireille De Launière, responsable de La Maison des jeunes de La Doré, ait manifesté son intérêt pour représenter la communauté lors des dernières rencontres :

CÉ-039-2526-006

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Catherine Potvin, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la candidature de *M<sup>me</sup> Mireille De Launière* à titre de représentante de la communauté pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft nous informe qu'il manque une autre personne pour représenter la communauté et ce, en raison de la non-disponibilité de M<sup>me</sup> Marie-Eve Castonguay, présidente de la Fondation Henri-Roy, qui a quitté son poste. À suivre lors de la prochaine rencontre.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (A)**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft fait la lecture de l'ordre du jour.

CÉ-039-2526-007

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Laura Saulnier, appuyée à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les sujets ajoutés au # 16, tout en laissant ouvert l'item « Questions diverses » :

1. *Ouverture de la séance;*
2. *Représentants de la communauté - Approbation (D);*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (A);*
4. *Approbation des derniers procès-verbaux – Rencontres des 11 juin et 15 septembre 2025 (D);*
5. *Règles de régie interne – Conseil d'établissement (D) :*
  - 5.1 *Ordre du jour – Procès-verbal – Frais de déplacement et de gardiennage (Annexe A) (Document joint);*
  - 5.2 *Calendrier des rencontres 2025-2026 – Projet (Document joint);*
6. *Protocole d'intervention en situation de crise (À suivre) (D);*
7. *Formation obligatoire – Membres du conseil d'établissement (D);*
8. *Programmation des activités 2025-2026 – Changements aux heures d'entrée et de sorties (Art. 87) (À suivre);*
9. *Politique de location et prêt de locaux et de mobilier – Reconduction (Document joint) (D);*
10. *Liste des activités (Réservations) (Document joint) (D);*
11. *Matériel didactique 2025-2026 – Modifications (Document joint) (D);*
12. *Information de la direction;*
13. *Parole à la déléguée au comité de parents (I);*
14. *Critères de sélection des directions d'établissement – Formulaire (À compléter compléter sur place);*
15. *Dénonciation de conflits d'intérêt (À compléter sur place);*
16. *Questions diverses :*
  - 16.1 *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026;*
  - 16.2 *Projets particuliers (300 \$);*
  - 16.3 *Informations – Bal des finissants.*
17. *Date de la prochaine rencontre.*
18. *Levée de l'assemblée.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – RENCONTRES DES 11 JUIN ET 15 SEPTEMBRE 2025**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft fait le suivi du procès-verbal du 11 juin 2025.

CÉ-039-2526-008

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Élise St-Pierre, appuyée à l'unanimité,

QUE le procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du 11 juin 2025 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft fait le suivi du procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 15 septembre 2025.



CÉ-039-2526-009

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nadine Gagnon, appuyée à l'unanimité,

QUE le procès-verbal de la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement du 15 septembre 2025 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :**

### 5.1 *Ordre du jour – Procès-verbal – Frais de déplacement et de gardiennage (Annexe A) (Document joint);*

Après échange, les membres maintiennent le statu quo :

- ✓ Sur le nombre de jours de délai (5 jours ouvrables) pour la transmission des documents par courrier électronique afin d'en prendre connaissance avant la rencontre. Les documents (format papier) sont remis sur place.
- ✓ Sur le coût des frais de gardiennage (15 \$ par rencontre).
- ✓ Sur le texte ajouté l'an dernier, en lien avec une séance ordinaire ou extraordinaire (en présence et en TEAMS). L'objectif est de permettre aux membres d'éviter de se déplacer pour assister à une courte rencontre, en cas de besoin.

En ce qui concerne les frais de déplacement, ils sont remboursés selon la politique établie par le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

CÉ-039-2526-010

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Natacha Côté, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les règles de régie interne pour l'année scolaire 2025-2026, telles que présentées.

### 5.2 *Calendrier des rencontres 2025-2026 – Projet (Document joint);*

M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout présente le projet de calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2025-2026. Six (6) rencontres sont prévues incluant celle tenue le 15 septembre dernier pour l'adoption du budget initial et du budget du conseil d'établissement.

Après échange, le calendrier des rencontres pour 2025-2026 sera le suivant :

***15 Septembre (Extraordinaire) – 24 Septembre – 5 Novembre 2025;  
14 Janvier – 6 Mai – 10 Juin 2026.***

Les rencontres auront lieu le **mercredi à 18 h 30** à la bibliothèque de la polyvalente ou par visioconférence (au besoin).

CÉ-039-2526-011

Il est PROPOSÉ par M. Éric Simard, appuyé à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026, tel que modifié lors de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **6. PROTOCOLE D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE 2025-2026 (D)**

M<sup>me</sup> Annick Pagé, travailleuse sociale, présente et commente le ``*Protocole d'intervention en situation de crise (ITCA) pour l'année scolaire 2025-2026*``.

Le protocole contient toutes les étapes et la liste des personnes à contacter (mise à jour) pour demander de l'aide et du support de personnes supplémentaires lorsque survient une situation de crise.

Au début de chaque année, la direction et l'équipe d'intervention se rencontrent pour la révision du protocole des étapes de développement d'une crise, des interventions à privilégier et des techniques d'interventions physiques approuvées par ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives).

CÉ-039-2526-012

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Élise St-Pierre, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le « *Protocole d'intervention en situation de crise (ITCA) pour l'année scolaire 2025-2026* », tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Des remerciements sont adressés à M<sup>me</sup> Annick Pagé pour sa présentation.

## **7. FORMATION OBLIGATOIRE – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft rappelle l'importance de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. Celle-ci est composée de capsules, de fiches thématiques et d'un cahier de membre (copies disponibles).

Les personnes, ayant déjà suivi la formation l'an dernier, ne sont pas dans l'obligation de la refaire mais peuvent revisiter le site Internet. La secrétaire fera parvenir l'adresse par courriel après la rencontre.

Les membres devront informer la secrétaire dès qu'ils auront terminé la formation.

## **8. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2025-2026 (À SUIVRE) (D)**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout dépose et fait la lecture de la « *Programmation des activités éducatives 2025-2026 – Changements aux heures d'entrée et de sortie (Article 87)* ».

Elle mentionne que certaines activités sont déjà débutées depuis la rentrée scolaire et que d'autres pourraient être annulées ou réalisées différemment au cours de l'année selon les besoins.

Prendre note que les sections concernant M<sup>mes</sup> Karine Bouchard, infirmière clinicienne, et Annick Pagé, travailleuse sociale, n'ont pu être mises à jour. Leurs activités seront présentées à la rencontre du 5 novembre prochain.

CÉ-039-2526-013

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Élise St-Pierre, appuyée à l'unanimité,



QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la « *Programmation des activités étudiantes 2025-2026* », avec les modifications présentées lors de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9. POLITIQUE DE LOCATION ET PRÊT DE LOCAUX ET DE MOBILIER – RECONDUCTION (DOCUMENT JOINT) (D)**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout présente et commente le document « *Politique de location de prêt de locaux et de mobilier* ». La seule modification effectuée est le changement du nom de la direction. Aucun correctif n'a été effectué, suite à l'uniformisation des tarifs avec ceux du Centre de services scolaire dans le but de se soumettre aux mêmes politiques.

CÉ-039-2526-014

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Laura Saulnier, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la « *Politique de location et prêt de locaux et de mobilier 2025-2026* » de la Polyvalente des Quatre-Vents, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10. LISTE DES ACTIVITÉS (RÉSERVATIONS) (Document joint) (AP)**

En suivi à l'approbation de la politique de location et prêt de locaux et de mobilier, M<sup>me</sup> Godbout présente la liste des « *Spectacles et activités* » qui seront présentés à l'auditorium et autres locaux de la polyvalente d'ici la fin de décembre 2025.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annick Pagé, appuyée à l'unanimité,

CÉ-039-2526-015

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la liste des « *Spectacles et activités* » telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11. MATÉRIEL DIDACTIQUE 2025-2026 – MODIFICATIONS (D) (À SUIVRE)**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout dépose le document « *Matériel didactique 2025-2026 – Modifications* » et nous explique les raisons qui ont motivé ces modifications.

CÉ-039-2526-016

Il est PROPOSÉ par M. Éric Simard, appuyé à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le document « *Matériel didactique 2025-2026 – Modifications* » avec la modification apportée lors de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION :**

**12.1 Clientèle scolaire – Équipe de direction**

- M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout nous informe que, présentement, la clientèle se situe à 740 élèves environ. Ce chiffre sera possiblement modifié d'ici le 30 septembre prochain en raison de nouvelles inscriptions.

- Présentation de l'équipe de direction et de leurs nouvelles fonctions :  
*M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout, directrice, sec. 1 et 2 (rég. et PÉI);*  
*M<sup>me</sup> Julie Séguin, directrice adjointe, sec. 3, 4 et 5 (rég. et PÉI) et PEP;*  
*M<sup>me</sup> Nathalie Truchon, directrice adjointe, classes ADS (Acti-défis, Nurture, Transit et PFAE).*

### **12.2 *Projet éducatif***

- M<sup>me</sup> Godbout rappelle aux membres les valeurs du projet éducatif :  
**« Je CRÉE PQV » - Collaboration – Respect – Équilibre – Engagement.**
- Les orientations du projet éducatif se poursuivent avec la mise en place des équipes collaboratives, l'augmentation du taux de réussite (français et mathématiques) ainsi que le développement du sentiment d'appartenance.

### **12.3 *Boutique en ligne***

- Dans le but de développer ce sentiment d'appartenance, M<sup>me</sup> Godbout nous informe qu'une boutique en ligne sera disponible prochainement avec des vêtements aux couleurs des Centurions et de la polyvalente.
- Plusieurs modèles seront offerts aux élèves et aux adultes. À suivre.

### **12.4 *Logo – École***

- M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout informe les membres d'un projet pour remplacer le logo actuel de la Polyvalente des Quatre-Vents. À suivre.

### **12.5 *Adaptation scolaire***

- M<sup>me</sup> Godbout dépose et fait la lecture du document « *Parcours en Adaptation scolaire – PQV 2025-2026* ».
- Ce parcours, avec de nouvelles appellations, offre plusieurs programmes aux élèves en adaptation scolaire : classes Transit (classes d'aide), classe Nurture, programme d'enseignement spécialisé (PEP) et le PFAE – Programme de formation axée à l'emploi (PEP entreprise).

### **12.6 *Gala PRISME***

- Le gala PRISME se déroulera le jeudi 9 octobre à l'Hôtel du Jardin et ce, en deux volets : 16 h 30 (1<sup>er</sup> cycle) et 19 h 30 (2<sup>e</sup> cycle). Cette année, le thème portera sur les émotions et les couleurs.

## **13. *PAROLE À LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS***

M<sup>me</sup> Marie-Josée Larouche n'a pas d'information à nous transmettre puisque qu'il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

#### **14. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

Chaque année, les membres du conseil d'établissement doivent soumettre leurs critères de sélection pour le directeur ou la directrice de l'établissement.

Les membres sont invités à compléter le formulaire et à le remettre à la secrétaire d'assemblée à la fin de la rencontre.

#### **15. DÉNONCIATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Les membres du conseil d'établissement sont invités à compléter le formulaire et le remettre à la fin de la rencontre à la secrétaire d'assemblée.

#### **16. QUESTIONS DIVERSES :**

##### **16.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 (À suivre) (A)**

M<sup>me</sup> Annick Pagé, travailleuse sociale, présente et commente « *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026* » :

- ~ *Caractéristiques de l'établissement;*
- ~ *Informations sur le comité;*
- ~ *Engagements de la direction;*
- ~ *Analyse (portrait) de la situation;*
- ~ *Mesures de prévention;*
- ~ *Collaboration avec les parents;*
- ~ *Modalités (signalements ou plaintes);*
- ~ *Confidentialité;*
- ~ *Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence;*
- ~ *Mesures de soutien ou d'encadrement;*
- ~ *Sanctions disciplinaires;*
- ~ *Suivi des signalements et des plaintes;*
- ~ *Autres actions spécifiques aux violences à caractère sexuel.*

M<sup>me</sup> Pagé souligne l'engagement de l'équipe de direction et du comité d'intervenants pour favoriser un milieu scolaire sain et respectueux ainsi que la vigilance du personnel qui permet des interventions rapides et efficaces.

CÉ-039-2526-017

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Josée Larouche, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le « *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2025-2026* » tel que présenté et rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

##### **16.2 Projets particuliers**

Après vérification, M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout nous confirme que le montant de 300 \$ (crédit pour le programme scolaire) est reconduit encore cette année par le gouvernement.



Questionnement sur la possibilité d'une augmentation des coûts du programme PÉI dans un avenir rapproché.

Après échange, les membres sont en faveur que les frais du PÉI soient augmentés graduellement à chaque année plutôt qu'une haute importance aux 5 ou 10 ans.

### **16.3 Informations – Bal des finissants**

M<sup>me</sup> Julia-Rose Maron, élève de 5<sup>e</sup> secondaire, nous informe sur les 3 choix possibles pour le déroulement du bal des finissants. Les élèves prendront le vote la semaine prochaine et nous connaîtrons leur choix ultérieurement.

### **17. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 5 novembre 2025** à 18 h 30 dans la bibliothèque.

### **18. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

CÉ-039-2526-018

Il est PROPOSÉ à 20 h 45 par M<sup>me</sup> Elise St-Pierre, appuyée à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

  
Janot Pagé Kroft  
Présidente

  
Marie-Claude Godbout  
Directrice